



HAL
open science

Littoral du Languedoc-Roussillon, Cote Vermeille (Pyrénées-Orientales) Port-Vendres , Rapport de prospection archéologique 2012

Franck Brechon, Eric Bouchet

► **To cite this version:**

Franck Brechon, Eric Bouchet. Littoral du Languedoc-Roussillon, Cote Vermeille (Pyrénées-Orientales) Port-Vendres , Rapport de prospection archéologique 2012. [Rapport de recherche] DRASSM. 2012. halshs-00867961

HAL Id: halshs-00867961

<https://shs.hal.science/halshs-00867961>

Submitted on 30 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Littoral du Languedoc-Roussillon
PORT- VENDRES
(Pyrénées-Orientales)

Rapport de prospection
- août 2012-



Franck Brechon
Eric Bouchet

Littoral du Languedoc-Roussillon
Cote Vermeille
(Pyrénées-Orientales)

Port-Vendres
Rapport de prospection

Août 2012
(autorisation DRASSM n°OA 1211)

Franck BRECHON
Eric BOUCHET

ARESMAR

Association pour les recherches Sous-Marines en Roussillon
Affiliée : club ARESMARINS - FFESSM n° 08 11 0389
ARESMAR c/o IMAGES – LEGEM
Bâtiment U, Université de Perpignan-Via Domitia
52, avenue Paul Alduy - 66860 Perpignan cedex

Introduction :

Depuis une vingtaine d'années, les différentes opérations archéologiques conduites dans l'avant-port de Port-Vendres par l'ARESMAR ont démontré la richesse de la Côte Vermeille, et en particulier du Cap Béar et de ses abords, en épaves antiques.

Plus d'une dizaine de découvertes fortuites au large des côtes ont aussi été signalées, confirmant le grand intérêt archéologique de la région. La mise à jour bibliographique réalisée dans le cadre de la publication de la Carte Archéologique de la Gaule Romaine (CAG 66, p. 622 et ss) recense plus d'une vingtaine sites potentiels souvent encore méconnus et mal localisés.

En outre, deux opérations de prospection légères réalisées en 2009 et 2010 dans le cadre de l'ARESMAR (BRECHON BOUCHET 2009-2010-2011) ont permis de préciser les conditions de faisabilité d'une prospection de l'ensemble des côtes des bords de Port-Vendres. Une prospection systématique diachronique a donc été lancée en 2011, ayant porté avant tout sur le secteur de l'Anse de Paulilles. Ces prospections ont permis de retrouver une épave moderne ou contemporaine située au large de la plage de Bernardi.

C'est donc dans la perspective d'un poursuivre ce travail pluriannuel de prospection que la présente opération a été engagée sur deux secteurs : le sud de l'Anse de Paulilles, et le face nord du Cap Béar.

Elle a mobilisé les moyens techniques et humains de l'association ARESMAR durant deux semaines en juillet-août 2012.

Remerciements :

- M. Jean-Pierre Romero, Maire de Port-Vendres, et la commune pour la mise à disposition gracieuse des locaux d'hébergement de l'équipe archéologique et plus globalement de l'ARESMAR ;
- M. Jean-Marc Pujol, Maire de Perpignan, pour l'octroi d'une subvention de fonctionnement à l'ARESMAR ayant contribué à la bonne réalisation de cette opération ;
- M. Jean-Michel Ricart, Directeur du CER Bleu Marine, pour son accueil dans les locaux ;
- les financeurs de l'opération :
 - Mairie de Port-Vendres
 - Ministère de la Culture
 - Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins
- les plongeurs membres de l'équipe de prospection : Sicre Jean, Camilleri Charles, Descamps Cyr, Bareille Marc, Bouchet Eric, Brechon Franck, Gallo Catherine, Guglielmi Véronique, Kastelnik Jocelyne, Romestant Séverine, Marchaud Tony, Herr François, Guillon François et Puzos Nicolas.
- Michel Salvat et Georges Castellvi pour avoir suivi nos travaux avec attention et apporté de fructueux conseils.

1- Problématique générale de la recherche :

Afin d'améliorer la connaissance des épaves identifiées au large du Cap Béar et d'en découvrir d'autres dans des secteurs jusqu'alors peu plongés, l'ARESMAR met en place un programme pluriannuel de prospection dans le secteur du Cap Béar (globalement de Collioure au nord à Paulilles au sud).

- Des plongées de vérification sur des épaves ou sites potentiels déjà déclarés :

Une quinzaine d'épaves ont été repérées au fil des années par les plongeurs sportifs et ont fait l'objet de déclaration aux services des Affaires Maritimes ainsi que le prévoit la réglementation. Un premier inventaire de ces découvertes fortuites a été publié de manière synthétique en 2007 dans le cadre de l'édition de la « Carte archéologique de la Gaule romaine », ayant vocation à recenser progressivement département par département l'ensemble des sites archéologiques antiques. Souvent sommairement positionnées par leurs inventeurs, ces épaves ou indices de sites méritent d'être revisités par des archéologues afin de les positionner avec précision, et de confirmer ou d'infirmer les premières données issues de la découverte lors de plongées loisir.

- Une prospection systématique sur des secteurs méconnus :

Si les abords immédiats de Port-Vendres sont maintenant bien connus avec plus d'une vingtaine d'années de prospections, de sondages et de fouilles, il n'en est pas de même des autres secteurs de la Côte Vermeille, qui n'ont pas fait l'objet d'une approche scientifique systématique.

Dans les années à venir, l'ARESMAR ambitionne d'approfondir la connaissance des secteurs situés au nord de Port-Vendres, en direction de Collioure, et au sud du Cap Béar, principalement dans le secteur de la Anse de Paulilles.

- Le nord du Cap Béar :

Les eaux au nord du Cap Béar, schématiquement entre la pointe du cap et l'entrée du port de Port-Vendres, ont déjà révélé la présence de plusieurs épaves ou indices d'épaves, mais aucune prospection systématique n'y a jamais été réalisée. Cette cote, découpée et peu hospitalière, avance vers l'est et barre fortement l'horizon d'un navire descendant le long du rivage. C'est en outre un passage où la mer est souvent formée, contraire au vent, et assez difficile à naviguer à la voile. La proximité de Port-Vendres et les multiples épaves qui y ont été fouillées renforcent l'intérêt de la zone.



La face nord du Cap Béar, en direction de Port-Vendres

- *Vers Collioure :*

Si Collioure a longtemps été considérée comme d'origine médiévale, de multiples découvertes fortuites permettent de penser qu'une occupation antique du site n'est pas à exclure. Ainsi, plusieurs fragments d'amphores ont été découverts dans le port et ses environs.

Une première approche du relief sous-marin entre la baie de la Mauresque et le Cap Gros a permis de localiser plusieurs secteurs sablonneux entrecoupés de barres rocheuses pouvant piéger des épaves sur des fonds de 15 à 25 / 30 mètres. Les premières plongées archéologiques effectuées dans ce secteur témoignent de la présence éparse d'assez nombreux vestiges amphoriques, principalement des panses.

Plus au nord, au large de Collioure, les fonds sont moins connus car peu pratiqués par les plongeurs loisir, étant beaucoup plus sableux. Ils peuvent donc révéler des épaves potentiellement bien conservées dans des sédiments épais.

- *L'anse de Paulilles :*

Port-Vendres a joué le rôle d'abri pour les navires ne souhaitant ou ne pouvant affronter le passage du Cap Béar, pour des raisons diverses qui nous échappent, ou qui ont été malmenés dans les parages du Cap, à la mer souvent formée par la tramontane. L'Anse de Paulilles, située au sud du Cap Béar, a pu être le pendant de Port-Vendres, qui est situé au nord. Des découvertes fortuites mal connues et mal datées, permettent de penser que ces lieux étaient fréquentés durant l'Antiquité et que des navires y ont connu des fortunes de mer⁽¹⁾. Une prospection systématique de ce secteur s'imposait et a été réalisée en 2011. Toutefois, par manque de temps et devant des conditions de mer assez fortes, le travail n'avait pu être terminé autour du Cap Oullestrell, qui ferme la baie de Paulilles au sud.



La baie de Paulilles vue depuis la Cap Béar

- *Le secteur de Cerbère :*

Bien que situées hors du périmètre de prospection prévu initialement, deux plongées de repérage ont eu lieu à Cerbère. Il s'est agi de vérifier deux indices de sites qui nous ont été communiqués lors de notre présence sur place, et pouvant être en lien avec des échouages sur le flanc nord du Cap Cerbère.

2- Les moyens mis en oeuvre :

Les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce programme de prospection sur l'anse de Paulilles sont les moyens propres de l'association ARESMAR :

- *Les moyens généraux :*

1) Cf *infra*.

Financièrement, la couverture des moyens généraux a été assurée par la subvention accordée par le Ministère de la Culture (DRASSM, 1000 €) et la Fédération d'Etudes et de Sports Sous Marins (CNA, 800 €) ainsi que par la mise à disposition gracieuse par la Mairie de Port-Vendres des locaux du CER Bleu Marine (valeur 3000 €), permettant de loger les personnes prenant part à l'opération et d'implanter la base de fouilles dans de très bonnes conditions. La commune de Perpignan apporte aussi une subvention de 1000 € à l'association ARESMAR permettant de couvrir les frais généraux liés à l'entretien du matériel utilisé sur le chantier.

- *Les moyens humains :*

Le chantier a fonctionné sur 15 jours avec deux équipes composées de : Sicre Jean, Camilleri Charles, Descamps Cyr, Bareille Marc, Bouchet Eric (COH), Brechon Franck, Gallo Catherine, Guglielmi Véronique, Kastelnik Jocelyne, Romestant Séverine, Marchaud Tony, Herr François, Guillon François et Puzos Nicolas.

Cela représente un volume d'intervention horaire avoisinant 76 h d'immersion.

- *Les moyens de prospection :*

Les moyens nautiques engagés sont ceux de l'association ARESMAR :

- Bombard explorer 485 PV 778 612,
- Sillinger PV 733 105.

Ces deux bateaux ont montré leurs limites en ce qui concerne des sorties en mer au large du Cap Béar par temps de tramontane établie. Peu naviguant, ils ne sont adaptés qu'à une navigation par mer plate, ce qui a, comme d'habitude, rarement été le cas cette année.

L'acquisition d'un bateau présentant de meilleures caractéristiques nautiques est envisagée, selon l'état des subventions qui pourront être obtenues.

- *Cartographie :*

L'ensemble des points remarquables a été relevé au GPS avec un modèle non différentiel Garmin Extrel affichant une précision moyenne de 10 mètres.

Toutes les coordonnées sont exprimées en WGS 84 sur une grille UTM fuseau 3.

Toutes les données ont été reportées sur le fond de carte marine du SHOM numérisée et exploitée avec le logiciel « Carte sur table ».

3- Méthode de prospection :

Les budgets alloués à cette prospection n'ont pas permis de mettre en œuvre un magnétomètre à protons, qui aurait pourtant permis de prospecter avec efficacité les zones sableuses, que nous avons dû délaissier. Ce travail sera à reprendre lorsque les moyens techniques et financiers le permettront.

Le travail a donc consisté en une prospection visuelle par quadrillage systématique en plongée des zones explorées. L'attention s'est portée sur les secteurs rocheux, d'éboulis, de corraligènes et de canyons ou de failles. Les secteurs sableux ont été délaissés, sauf s'ils pénétraient incidemment dans les surfaces retenues pour la prospection. Les secteurs de posidonies, où le sol n'est pas visible, ont été abandonnés.

Systématiquement, les plongées se sont déroulées à deux ou quatre plongeurs qui suivaient un cap au compas, tandis que l'un d'eux déroulait un dévidoir de fil permettant de matérialiser une ligne droite.

Les points d'immersion et les points de retour en surface, comme les directions suivies, ont systématiquement été relevés au GPS et cartographiés. De même, chaque élément remarquable a été laissé en place mais positionné par envoi en surface d'une bouée, puis photographié.

Durant les plongées, le navire support est restant manœuvrant au dessus des plongeurs tant pour assurer leur sécurité en cas de navigation de plaisance, que pour positionner les tracés au GPS.

4- Etat des connaissances :

Le premier travail a consisté en une recension bibliographique et un inventaire du mobilier découvert et conservé au Dépôt de fouilles du Ministère de la Culture à Port-Vendres ⁽²⁾.

Sur le secteur du Cap Oullestrell et du sud de la baie de Paulilles, aucune découverte fortuite n'a été signalée, et aucun élément n'est mentionné dans la bibliographie.

En ce qui concerne la face nord du Cap Béar, la situation est toute autre, de nombreuses épaves ont déjà été localisées, même si elles demeurent mal positionnées et méconnues (CAG 66, notice 998). Nous n'avons pas cherché ici à retrouver ces épaves et à en préciser la connaissance, mais nous les avons seulement considérées comme des éléments de contexte attestant d'une présence de vestiges globale sur le secteur, justifiant une prospection systématique.

Une découverte particulière a toutefois retenu notre attention. Au début des années 1990, Dali Coll a découvert un lingot de plomb en forme de saumon, d'un poids de 34 kg. Cette pièce est encore conservée au dépôt de fouilles archéologiques sous-marines de Port-Vendres sous le n° IS 93-12. La localisation précise de cette découverte n'est pas connue et il est seulement indiqué qu'elle a été trouvée par 22 m de profondeur, à 100 m à l'est du début de la jetée de Port-Vendres (CAG 66, notice 998/2). Cette découverte est à recouper avec une information donnée par le patron d'un club de plongée local qui nous a dit avoir découvert du bois en partie ensouillé au large de la sortie du port de Port-Vendres, par 18 à 20 m de fond, à 150 ou 200 mètre de la cote, face à la jetée. Cependant, aucun point ni amer de cette découverte n'a été conservé, et aucun élément remarquable par rapport à la topographie des fonds n'a pu nous être indiqué. Ces deux éléments, la découverte d'un saumon de plomb et la présence éventuelle de bois, semblent concorder géographiquement parlant.

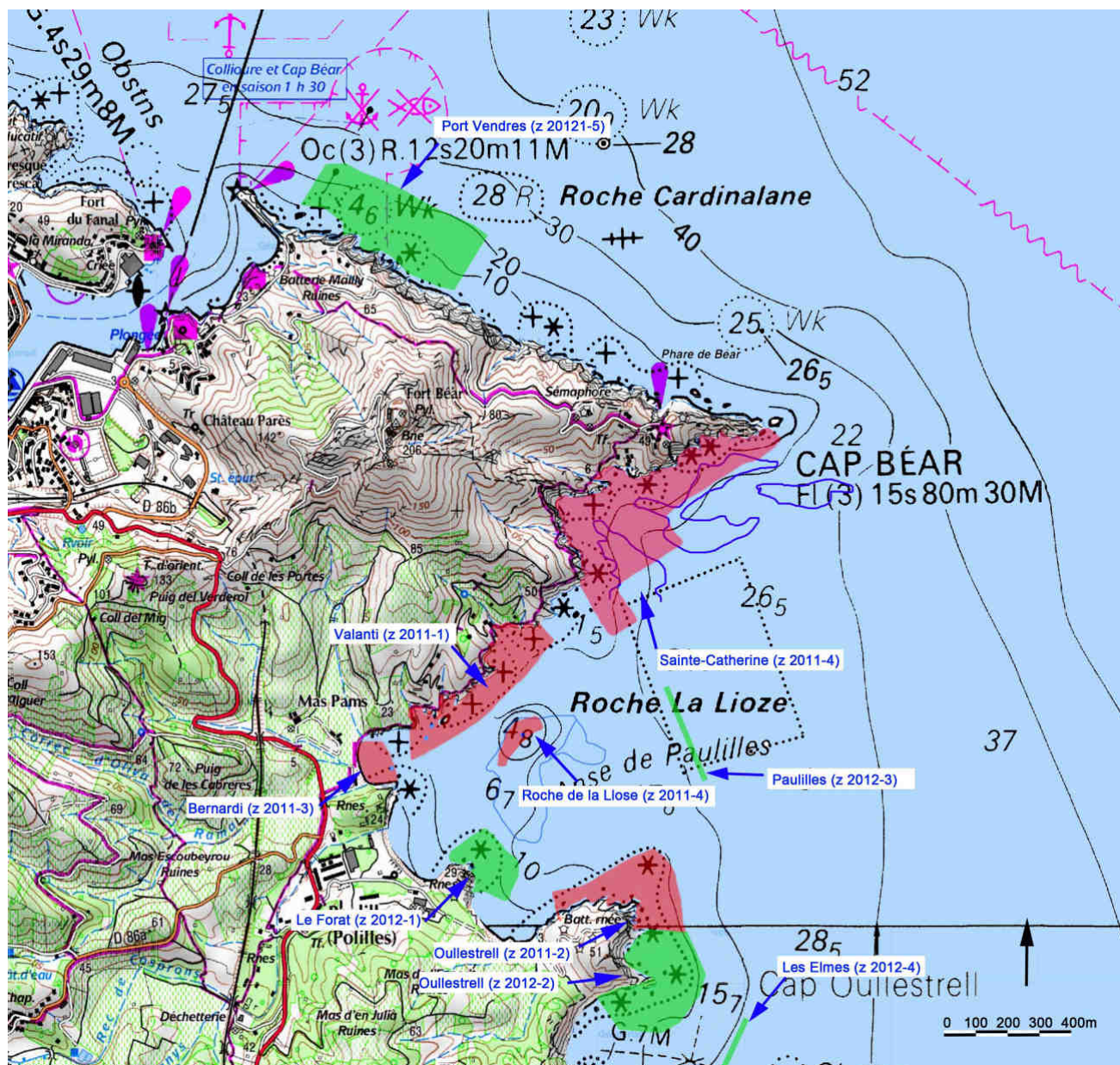
Par ailleurs, des précautions doivent être prises sur le secteur dans la mesure où le produit des différents dragages de creusement du chenal du port contemporain de Port-Vendres, qui ont dû affecter les épaves antiques connues, ont été rejetés au large de l'entrée du port. Il n'est donc pas en l'état intéressant de prospecter directement dans l'axe de la sortie du port, où ces rejets ont eu lieu.

2) Nos remerciements vont ici à Michel Salvat, gestionnaire du dépôt, qui a effectué pour nous un point précis sur les objets découverts dans l'Anse de Paulilles.

5- Bilan des prospections :

L'accent a donc été mis prioritairement sur deux secteurs précis, choisis en fonction de critères propres à chacun d'eux. Chaque secteur fait l'objet d'une notice détaillée présentant la zone de prospection elle-même puis les découvertes qui y ont été réalisées.

- Les zones prospectées :



*Les secteurs prospectés et les éléments découverts sur Port-Vendres
(en rosé, prospections 2011, en vert, prospection 2012
(carte IGN 1/25000` et carte marine SHOM, source www.geoportail.fr)*

- Les zones prospectées en 2012 :
 - z 2012-1 : Forat
 - z 2012-2 : Oullestrell (partie sud)
 - z 2012-3 : Paulilles centre
 - z 2012-4: Les Elmes
 - z 2012-5 : Port Vendres
 - z 2012-6 : Port de Cerbère
 - z 2012-7 : Cap Cerbère nord

- Les indices archéologiques découverts :
 - i 2012-1 : anse d'amphore
 - i 2012-2 : col d'amphore
 - i 2012-3 : bord d'amphore évasé
 - i 2012-4 : panse d'amphore
 - i 2012-5 : bord de jatte
 - i 2012-6 : rebord de tegula
 - i 2012-7 : bord d'une grande jatte
 - i 2012-8 : fragment de col
 - i 2012-9 : 2/3 supérieurs d'un pot glaçuré à une anse de type pichet
 - i 2012-10 : fragment d'urne glaçurée
 - i 2012-11 : départ d'une anse sur col
 - i 2012-1 : assiette à marli

- Les épaves :
 - e 2012-1 : épave du port de Cerbère.

Zone de prospection Forat

(n° z 2012-1)

1- Localisation de la zone

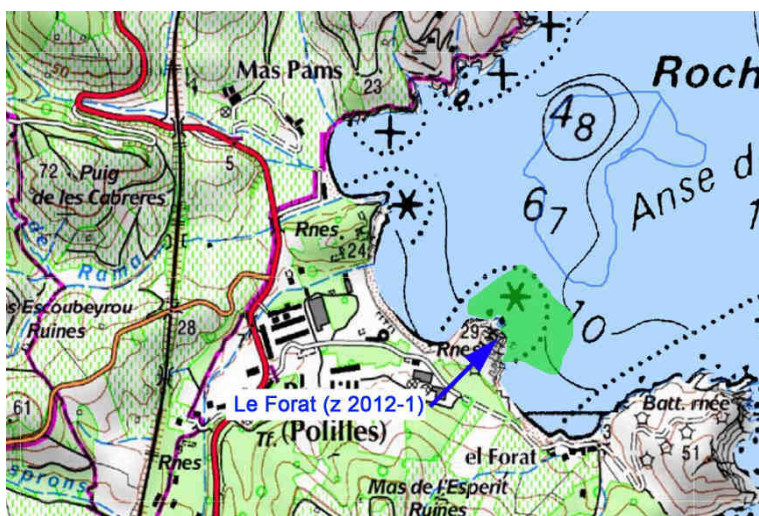
La zone de prospection s'étend sur une bande de 100 m de largeur, parallèle au trait de côte du petit cap central de la Baie de Paulilles, au nord de la Plage du Forat.

Une surface de 5,5 ha a été prospectée.

Au total, six plongées ont eu lieu sur la zone totalisant trois heures d'immersion.

Elle est circonscrite dans le périmètre limité par les points suivants :

- ouest : X = 510433, Y = 4705537, Z = 0 m
- nord : X = 510564, Y = 4705638, Z = - 6 m
- est : X = 510689, Y = 4705512, Z = -9 m
- sud-est : X = 510529, Y = 4705424, Z = 0 m
- sud : X = 510649, Y = 4705393, Z = - 8 m



Zone de prospection du Forat

Carte IGN 1/25000^e et carte SHOM assemblées (source www.geoportail.fr)

La zone prospectée figure en vert.

2- Justification de la zone

Elle a été choisie en raison de son caractère potentiellement accidentogène avec des hauts fonds rocheux à faible profondeur séparant deux plages accueillantes pour un navire en détresse (plage du Forat au sud et plage de Paulilles au nord).

3- Description

- *Nature de la cote :*

Sur ce secteur, le trait de côté est assez découpé, avec la retombée en mer d'un petit cap schisteux.

- *Nature des fonds :*

Sous l'eau, la zone est constituée d'une bande rocheuse parallèle à la côte qui tombe sur 5 à 6 mètres de fond sur des éboulis et des placettes de posidonies généralement peu denses et peu couvrantes.

Des canyons perpendiculaires à la côte alternent avec les éboulis. Ces canyons et éboulis tombent eux-mêmes sur un fond sableux plus ou moins fin, dont la profondeur varie de 5 m à l'ouest à 9 m.

- *Exposition aux aléas climatiques :*

L'ensemble de cette zone est globalement bien protégé de la tramontane par les reliefs du Cap Béar. En revanche, l'exposition au vent du sud est plus importante, mais généralement supportable. En ce qui concerne le vent d'est, comme tous les autres secteurs de la Cote Vermeille, la baie de Paulilles ne représente aucun abri. Le vent d'est est toutefois rare est souvent limité aux périodes hivernales et génère les tempêtes les plus importantes.

4- Indices de sites et gisements

Cette zone n'a livré aucun artefact et ne présente aucun indice de naufrage ou d'échouage de navire. Seuls quelques déchets contemporains ont été repérés, mais l'ensemble du secteur demeure très propre.

Zone de prospection Cap Oulestrell (n° z 2012-2)

1- Localisation de la zone

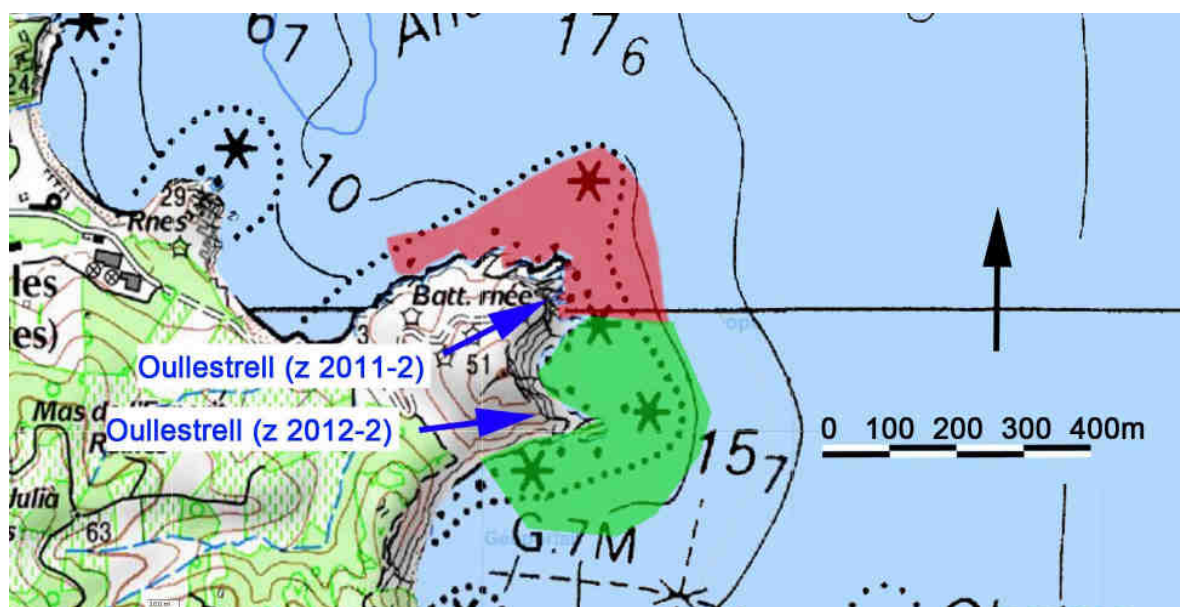
La zone prospectée s'étend au sud et à l'est du Cap Oulestrell, qui ferme la baie de Paulilles au sud.

Autour du cap Oulestrell, une surface de 4,8 ha a été prospectée en direction du nord et de l'est lors de la campagne 2011. La zone de prospection 2012 est l'extension vers le sud du secteur de 2011 sur une surface de 5 ha.

Au total, 36 plongées ont eu lieu sur cette zone pour un temps total d'immersion de 33 heures 30.

Elle est circonscrite dans le périmètre limité par les points suivants :

- nord-est : X = 511301, Y = 4705286, Z = - 18
- nord-est : X = 511121, Y = 4705249, Z = 0
- sud-est : X = 511391, Y = 4705141, Z = -29
- sud-ouest : X = 511088, Y = 4704941, Z = 15



Carte IGN 1/25000è et carte SHOM assemblées (source www.geoportail.fr)

La zone prospectée en 2011 figure en rouge, celle de 2012 en vert



Le Cap Oulestrell qui ferme la baie de Paulilles au sud

2- Justification de la zone

Le choix de prospecter ce secteur est lié à la configuration du trait de cote. Des roches affleurants mais ne découvrant pas prolongent le cap sous l'eau et constituent un piège pour des navires frôlant la cote.

Ce cap est aussi exposé au vent du sud.

La configuration des fonds sous-marins pouvait aussi être considérée comme favorable au piégeage de vestiges de naufrages (alternance d'espaces sédimentaires et de barres rocheuses). Ce secteur n'avait jusqu'en 2011 fait l'objet d'aucune prospection autorisée et connue. Nous avons souhaité en 2012 poursuivre les prospections engagées en 2011 et terminer l'ensemble du périmètre du Cap Oullestrell.

3- Description

- *Nature de la cote :*

Sur tout le pourtour du cap, la cote est rocheuse et ne permet aucun abris. Des lames particulièrement agressif tombent en mer et se prolongent sous l'eau en roches affleurantes.



Le cap Oullestrell se prolonge sous l'eau par des roches affleurantes.

- *Nature des fonds :*

Au sud du cap, les fonds ont été prospectés sur une largeur de 50 à 100 m par rapport à la côte. Au plus profond, la profondeur est de 18 mètres maximum. Quelques barres rocheuses et canyons sont d'abord parallèles à la cote sur une profondeur de 5 à 6 mètres. En direction du nord, au delà de l'isobathe 8 mètres, les fonds « tombent » assez rapidement sur une quinzaine de mètres, puis le fond est composé d'éboulis plus ou moins grossiers jusqu'à 15/18 mètres de profondeur. Quelques secteurs plans et de sédiments plus fins pourraient avoir piégé des vestiges.

A l'est, les fonds tombent sur une vingtaine de mètres. Ils sont composés de lames rocheuses qui prolongent les reliefs de la cote sous l'eau. Comme au nord, les espaces d'éboulis et de sable entre les lames pourraient constituer des pièges pour les vestiges de navire ayant fait naufrage sur le cap.



Des éboulis au nord du cap et des canyons à l'est

- Exposition aux aléas climatiques :

Bien qu'en retrait entre les caps de la Velle (actuellement Cap l'Abeille) et Béar, le Cap Oullestrell est assez exposé au vent du sud. Un navire souhaitant s'abriter dans l'Anse de Paulilles en remontant du sud peut avoir des difficultés à le franchir.

Il est par contre globalement assez bien protégé de la tramontane par le Cap Béar, mais ne représente aucun abris face au vent d'est.

4- Indices de sites et gisements

La prospection sur ce secteur en 2011 n'a rien permis de découvrir. Sa poursuite en 2012 s'est avérée totalement négative et n'a livré strictement aucun indice d'échouage ou de rejet en mer de quelque période que se soit. Le secteur, comme sur la zone de Valanti, est particulièrement propre et sans les déchets plastiques que l'on rencontre habituellement sous l'eau, témoignant sans doute que les courants amènent peu d'éléments extérieurs à la zone.

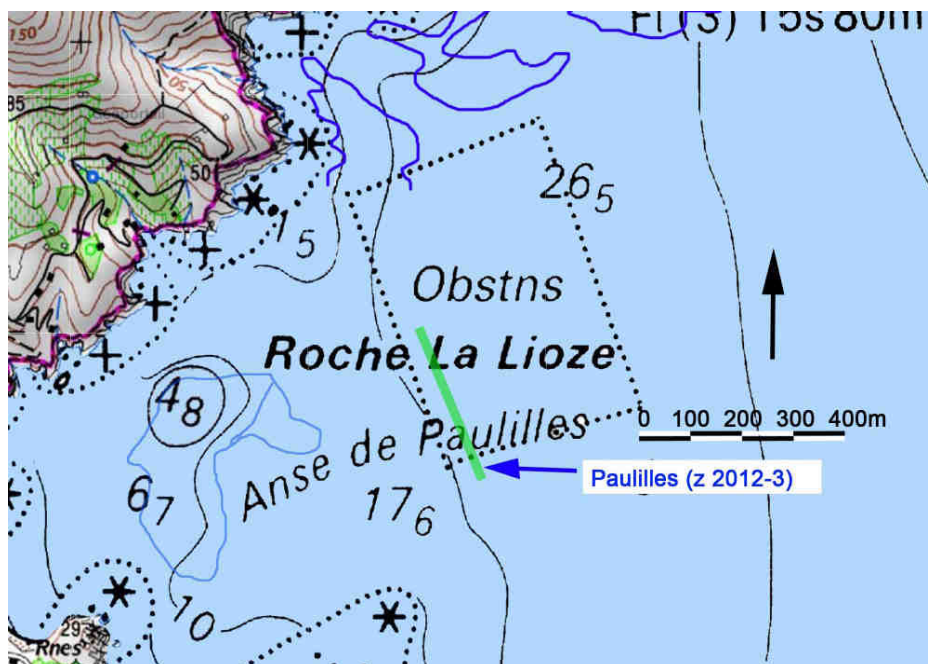
Zone de prospection « Paulilles centre » (n° z 2012-3)

1- Localisation de la zone

La zone de prospection s'étend au centre de la baie de Paulilles sur une longueur de 360 mètres sur un axe globalement sud-ouest / nord-est, et une largeur d'une vingtaine de mètres. Au total, six plongées pour une durée d'immersion de 4 heures ont été réalisées sur la zone.

D'une surface de 0,7 hectares, elle est circonscrite dans le périmètre limité par les points suivants :

- nord-ouest : X = 511240, Y = 4706137, Z = 19 m
- sud-est : X = 511391, Y = 4705815, Z = 21 m



Carte IGN 1/25000 et carte SHOM assemblées (source www.geoportail.fr)
La ligne prospectée figure en vert.

2- Justification de la zone

La prospection dans cette zone avait pour but de mieux connaître les fonds du centre de la baie de Paulilles, éventuellement dans la perspective d'une prospection électromagnétique à la recherche d'une épave ayant pu couler au centre de la zone.

3- Description

La prospection s'est déroulée en suivant un axe, avec six plongeurs progressant parallèlement sur un peu plus de 300 mètres de distance. La visibilité réduite le jour de la prospection n'a pas permis de couvrir une largeur importante, sauf à perdre le contact visuel entre plongeurs. La zone ne présente aucun relief ni élément remarquable et s'étend sur un fond vaso-sableux très plat et régulier, sans aucune émergence rocheuse de quelque nature qu'elle soit.



Une plaine de vase et de sable...

4- Indices de sites et gisements

Absolument aucun indice de site n'a été repéré, ni aucun artefact. Une prospection visuelle sur ce type de substrat n'a qu'une chance infime de déboucher sur une découverte, tant l'envasement est important, et ne semble pas être remanié par la mer à ces profondeurs proches ou dépassant 20 mètres.

Zone de prospection « Les Elmes » (n° z 2012-4)

1- Localisation de la zone

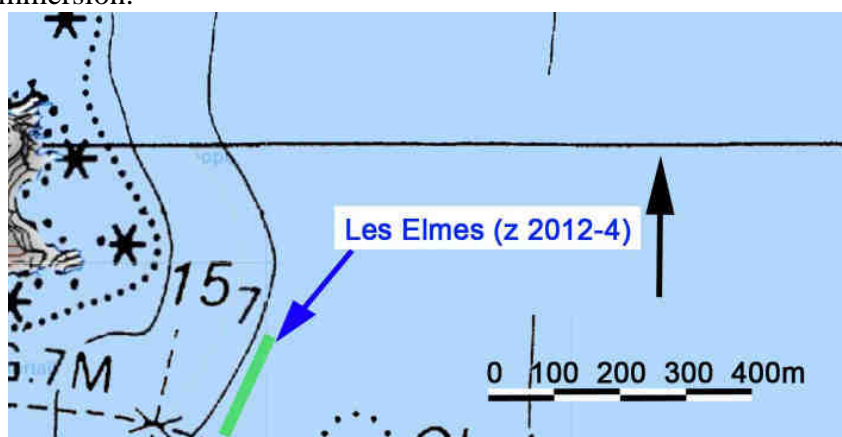
La zone de prospection se situe au large de la cote entre le Cap Oullestrell et la plage des Elmes..

Elle est constituée d'une ligne droite entre les points suivants :

- nord-est : X = 511543, Y = 4704989, Z = 24 m

- sud-ouest : X = 511460, Y = 4704820, Z = - 22 m

La zone des Elmes prend la forme d'une ligne de 190 mètres de longueur pour une trentaine de largeur. Elle couvre une surface de 0,6 ha et a été prospectée au cours de 6 plongées représentant un total de 4h 40 d'immersion.



Carte IGN 1/25000 et carte SHOM assemblées (source www.geoportail.fr)
La zone prospectée figure en vert.

2- Justification de la zone

Tout comme pour la zone centrale de Paulilles, il s'agissait de mieux connaître les fonds sur un secteur un peu plus profond que ceux prospectés systématiquement. Des plongeurs loisirs nous avaient par ailleurs indiqué y avoir repéré des secteurs alternant barres de coralligène et bandes sableuses pouvant potentiellement piéger des artefacts liés à un éventuel naufrage.

3- Description

Tout comme au centre de la baie de Paulilles, les fonds sont plats, vaseux à sablonneux assez grossiers et ne présentent strictement aucun relief. A l'évidence, les données qui nous ont été communiquées sur la présence de coralligène sont erronées, ou tout au moins trop peu précises pour trouver le secteur.

4- Indices de sites et gisements

Absolument aucun indice de site n'a été repéré, ni aucun artefact. Une prospection visuelle sur ce type de substrat n'a qu'une chance infime de déboucher sur une découverte, tant l'envasement est important, et ne semble pas être remanié par la mer à ces profondeurs proches ou dépassant 20 mètres.

Zone de prospection « Port Vendres » (n° z 2012-5)

1- Localisation de la zone

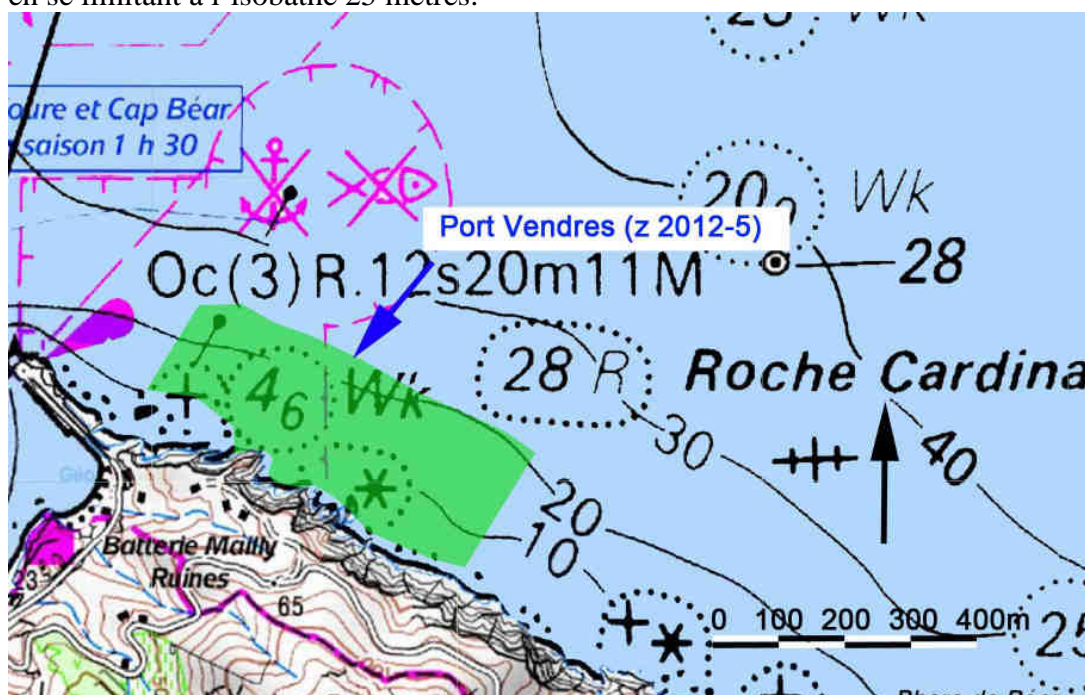
La zone de prospection s'étend au sud de la sortie du port de Port-Vendres, le long de la cote nord du Cap Béar sur une surface de 14,5 hectares.

Elle est circonscrite dans le périmètre limité par les points suivants :

- nord : X = 509966, Y = 4707947, Z = - 23 m ;
- nord-est : X = 509865, Y = 4707805, Z = - 8 m ;
- sud-est : X = 510563, Y = 4707698, Z = -24 m ;
- sud-ouest : X = 510420, Y = 4707498, Z = 0 m. ;

Au total, 43 heures ont été passées en immersion sur ce secteur, pour un total de 69 plongées.

La prospection a consisté à quadriller la zone en nageant sur des lignes perpendiculairement à la cote en se limitant à l'isobathe 25 mètres.



Carte IGN 1/25000 et carte SHOM assemblées (source www.geoportail.fr)

La zone prospectée figure en vert

2- Justification de la zone

La découverte d'un lingot de plomb, qui étant donné son poids et son faible volume n'a pu être charrié par les courants, associée à la mention de bois aperçus dans le secteur, laissent penser à un possible naufrage au large de Port-Vendres⁽³⁾. La localisation de ce saumon de plomb reste toutefois peu précise, avec pour seule indication qu'il a été trouvé « par 22 m de profondeur, à 100 m à l'est du début de la jetée de Port-Vendres »⁽⁴⁾.

La côte du Cap Béar est en outre rocheuse et sauvage, n'offrant aucun abri pour un navire en difficulté qui ne parviendrait pas à se réfugier dans l'anse Gerbal, à Port-Vendres. Cette cote est en outre fortement exposée au vent.

Plusieurs épaves sont localisées ou ont été fouillées à la pointe du Cap, à moins d'un kilomètre de ce secteur. Il était donc tentant de penser qu'il pouvait s'en trouver d'autres

3) Cf supra p. 7.

4) Ibidem, notice 998/22.

3- Description

Au sud de la zone, la falaise du Cap Béar plonge directement dans l'eau, avec un trait de côte abrupte et très peu hospitalier, non accessible à pied depuis la côte. La falaise et les diverticules qui en partent plongent jusqu'à une profondeur de 10 à 15 mètres selon les secteurs, avant de se poursuivre sur des fonds sableux à la granulométrie variable, qui s'enfoncent progressivement en direction de l'est, vers le large. Parfois, quelques blocs de coralligène ou de rocher émergent de cette zone sableuse, mais ne constituent pas à proprement parler de relief significatifs.

Au nord de la zone, au débouché du port de Port-Vendres, les matériaux issus du creusement du canal d'accès au port ont été rejetés en mer. La zone est limitée par le chenal de navigation.



Une cote rocheuse ne présentant aucun abri

4- Indices de sites et gisements

Le secteur a livré plusieurs éléments céramiques épars sur l'ensemble du secteur, qui attestent de la présence d'épaves. Cependant, aucun élément en place n'a été découvert et rien ne permet de localiser un éventuel lieu de naufrage avec précision. L'horizon chronologique très large, du début de notre ère au XVIII^e siècle, situe seulement la multiplicité des naufrages/rejets en mer au fil des siècles.

Les fonds, assez sableux, ne permettent pas sans instrumentation de mettre en évidence la présence d'une quelconque épave, contrairement à ce que nous avons espéré initialement étant donné les découvertes fortuites réalisées dans ce secteur.

- Céramique antique :

i 2012-1 :

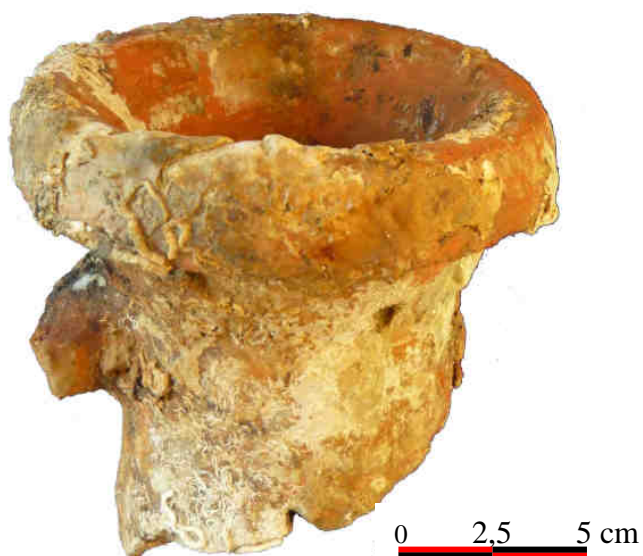
anse d'amphore, 240 X 50X 35 mm



0 2,5 5 cm

i 2012-2 :

col d'amphore type Dressel 1a mais très réduit, diam 130 mm, ht conservée 130 mm, un départ d'anse conservé, traces pour l'autre.



i 2012-3 :

Bord d'amphore évasée (saumure), diam 205 mm, ht conservée 50 mm, ép 15 mm.



i 2012-4 :

Panse d'amphore.

i 2012-5 :

Bord de jatte / coupe de type CAC, Hayes, 81 X 48 X 5 mm.



i 2012-6 :

Rebord de tegula 240 X 135 X 22 mm, rebord ht 45 mm, l 35 mm.

- Céramique de datation incertaine :

i 2012-7 :

Bord d'une grande jatte, patte à cuisson oxydante à grains plus ou moins gros. 88 X 47 X 11 mm.



- Céramique moderne :

i 2012-8 :

Fragment de col. Céramique réductrice fine., diam 90 mm, ht conservée : 36 mm.

0 2,5 5 cm



i 2012-9 :

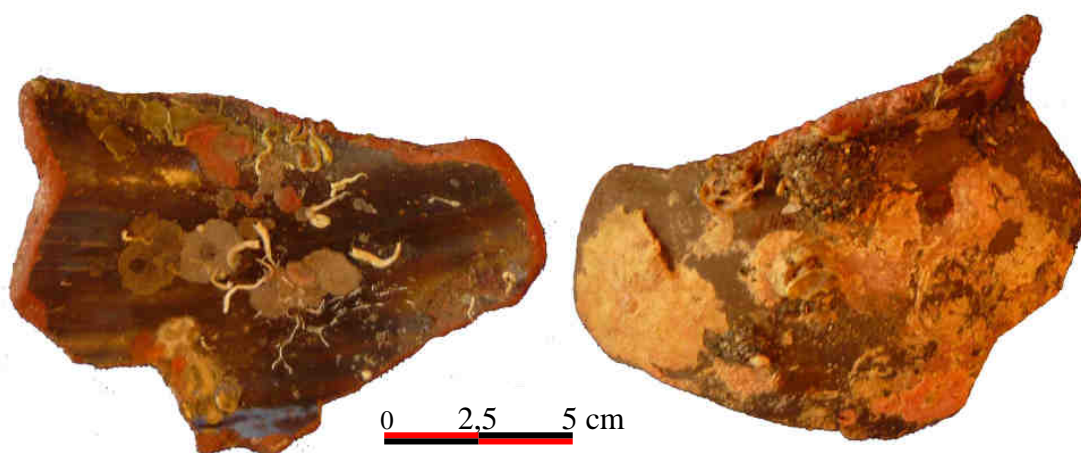
2/3 supérieurs d'un pot glaçuré à une anse de type pichet, 214 X 148 X 8 mm.

Décor ondé large, glaçure vert olive couvrant entièrement l'intérieur, et s'arrêtant au niveau de la anse à l'extérieur.



i 2012-10 :

Fragment d'urne glaçurée vert foncé, 133 X 100 X 4mm.



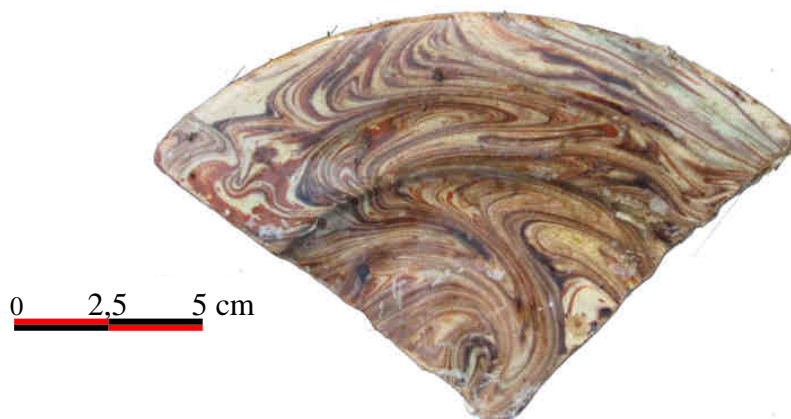
i 2012-11 :

Départ d'anse plate sur col, céramique à cuisson réductrice de type catalane de Quart de la région de Gérone, fin XVIII^e siècle, 70 X 60 X 6 mm.



i 2012-12 :

Assiette à marli, cuisson oxydante, à décor marbré brun rouge sur blanc jaunâtre. 105 x 100 x 6 mm.



Zone de prospection « Port de Cerbère » (n° z 2012-6)

1- Localisation de la zone

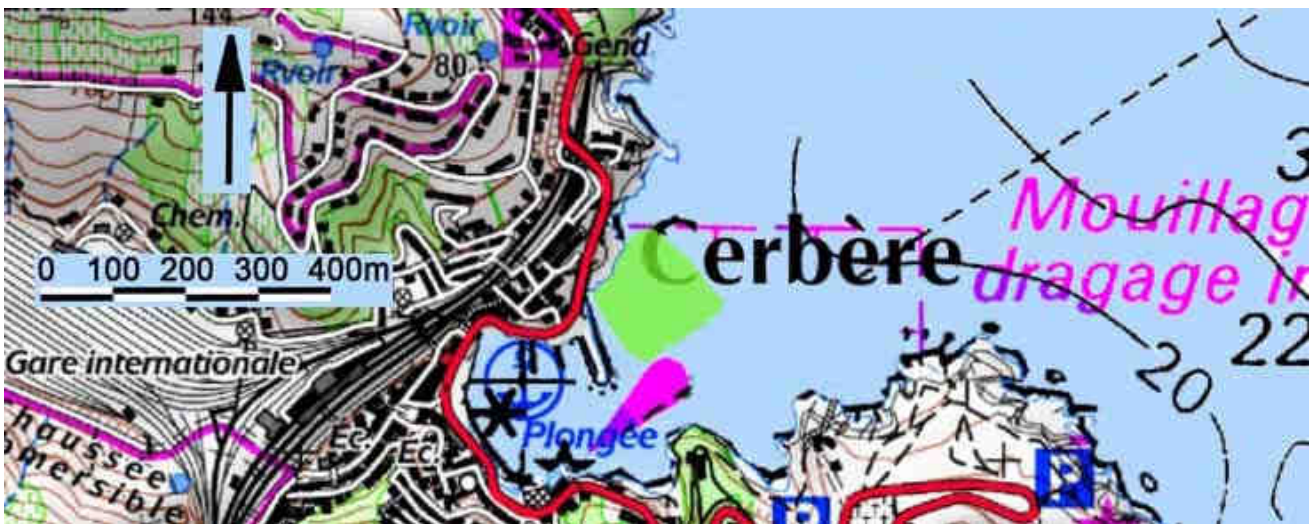
La zone de prospection s'étend à l'est de la jetée du port de Cerbère.

Elle est circonscrite dans le périmètre limité par les points suivants :

- nord-est : X = 42°26'355"N, Y = 3°10'078"E, Z = - 6 m ;
- sud-est : X = 42°26'332"N, Y = 3°10'134", Z = - 12 m ;
- nord-ouest : X = 42°26'335"N, Y = 3°10'039"E, Z = 0 m ;
- sud-ouest : X = 42°26'304"N, Y = 3°10'067", Z = - 8 m. ;

Une première plongée de reconnaissance a eu lieu dans le secteur, avec Eric Bouchet et Franck Brechon le 26 mai 2012 (durée : 60 mn, prof. : 16 m). Les conditions étaient excellentes, avec une mer calme et une très bonne visibilité.

La prospection a consisté à quadriller la zone en nageant sur des lignes parallèles orientées nord-sud, puis est-ouest afin d'avoir la certitude de couvrir systématiquement la zone.



Carte IGN 1/25000 et carte SHOM assemblées (source www.geoportail.fr)
La zone prospectée figure en vert

2- Justification de la zone

La digue du port de Cerbère a été entièrement détruite par le coup de mer du 31 décembre 2008. Lors des travaux de reconstruction, ayant nécessité l'intervention de scaphandriers, l'un d'eux s'est éloigné du chantier en direction de l'est et a découvert quelques fragments d'amphores sur un fond sableux horizontal autour de 6 m de profondeur. Il a informé l'ARESMAR de cette découverte fortuite et a sommairement localisé la zone. Aucun relevé permettant une localisation précise n'a été effectué sur le moment, aucun amer n'a été noté, et aucune photographie des amphores in situ n'a été prise.

3- Description

Au nord de la zone, la falaise se prolonge sous l'eau en petits canyons entrecoupés de langues de sable sur des fonds de 4 à 6 mètres. Vers la digue, des éboulis sans doute liés à la destruction du premier ouvrage lors de la tempête de 2008 apparaissent encore, masquant le substrat naturel. Le centre de l'espace prospecté est constitué de sable qui descend en pente douce vers le sud et le large. La plongée a été limitée sur l'isobathe 16 m. La faible pente fait que la zone sableuse à 6 m de profondeur sur laquelle la découverte a potentiellement eu lieu est assez vaste à prospecter.

4- Indices de sites et gisements

Aucun élément anthropique ancien a été découvert, mais le secteur est très vaseux, avec des dépôts semble-t-il nombreux probablement liés aux courants. De nombreux rejets de matériaux de construction récents sont à signaler.

Zone de prospection « Cap Cerbère nord » (n° z 2012-7)

1- Localisation de la zone

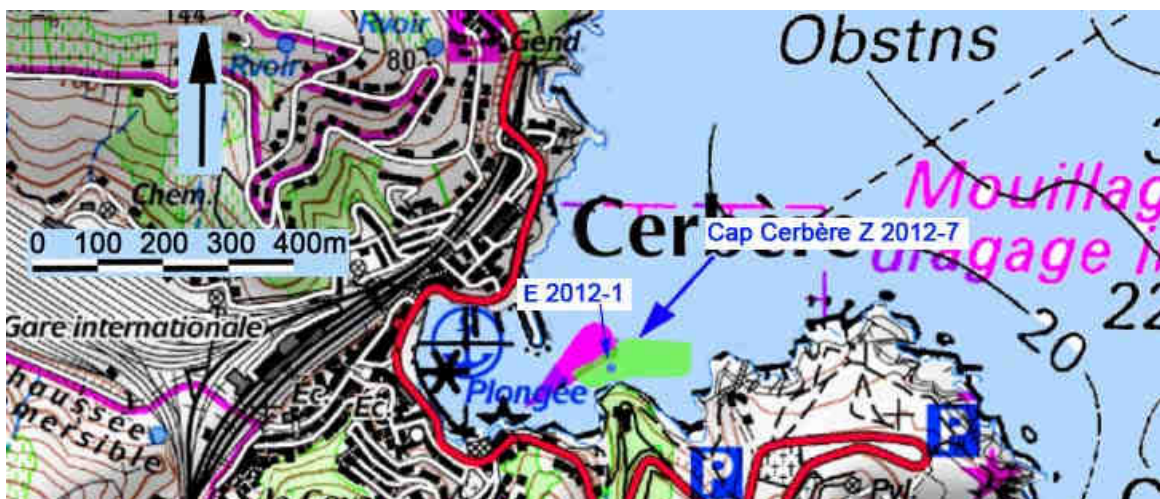
La zone de prospection s'étend au nord du Cap Cerbère, à la sortie du port de Cerbère.

Elle est circonscrite dans le périmètre limité par les points suivants :

- nord-est : X = 510568, Y = 4705862, Z : 510846, 4706032 Z = - 10 m ;
- nord-ouest : X = 510654, Y = 4706002, Z = - 8 m ;
- sud-est : X = 510789, Y = 4705914, Z : - 12 m ;
- sud-ouest : X = 510594, Y = 4705875, Z = -10 m.

Une première plongée de reconnaissance a eu lieu dans le secteur, avec Véronique Guglielmi et Franck Brechon le 15 août 2012 (durée : 65 mn, prof. : 14 m). Les conditions étaient moyennes, avec une mer calme mais une très mauvaise visibilité.

La prospection a consisté à quadriller la zone en nageant sur des lignes parallèles orientées est-ouest afin d'avoir la certitude de couvrir systématiquement la zone.



Carte IGN 1/25000 et carte SHOM assemblées (source www.geoportail.fr)
La zone prospectée figure en vert

2- Justification de la zone

Une épave était signalée de manière récurrente à la sortie du port de Cerbère, sur un petit fond. Elle était décrite comme étant de taille réduite (une dizaine de mètres de longueur) et très enfouie. Une localisation précise par les plongeurs du club Cap Cerbère, nous a permis de l'atteindre.

3- Description

La falaise de schiste se prolonge sous l'eau avant de tomber vers - 5 à 6m sur un fond d'éboulis assez grossier qui devient sableux à partir d'une dizaine de mètres de profondeur. Il n'y a pas de relief particulièrement marqué.

4- Indices de sites et gisements

Aucun élément ancien n'a été découvert le long de la côte, excepté l'épave décrite ci-dessous.

5- Epaves (n° e 2012-1)

L'épave gît au point X = 42.441293 Y = 3.169041, sur un fond de 10 à 12 mètres.



Localisation de l'épave au débouché du port de Cerbère, rive sud.

Très dégradée, car peu profonde, il s'agit en fait de l'épave d'un navire de petite taille, 10 à 12 mètres au plus, en métal. Les superstructures ont disparu et la coque est affaissée sur elle-même, manifestement sur le flanc bâbord. Les très mauvaises conditions de visibilité n'ont pas permis d'effectuer des relevés, et encore moins de photographies. Néanmoins, sans doute s'agit-il de l'épave d'un chalutier ou d'un navire de service à l'intérêt archéologique et patrimonial limité.

Conclusion :

Les plongées de prospection réalisées en 2012 ont totalisé un peu plus de 89 heures de plongée pour six à huit personnes selon les moments. Néanmoins, les résultats sont décevants, peu d'éléments ayant été mis au jour.

Dans le secteur de Paulilles, la présence d'artefacts découverts anciennement atteste pourtant bien de la présence voisine d'épaves. Les prospections de 2011 n'ont pas permis de les repérer, tout comme celles de 2012.

La présence d'artefacts est plus dense dans le secteur de la sortie du port de Port Vendres. Tout en prenant garde au risque de perturbations liées à l'épandage consécutif au creusement du port, en s'éloignant assez au sud du chenal de navigation, la présence de céramiques antiques et modernes laisse penser à la survenue de naufrage dans le secteur, mais aucune épave n'a pu être localisée à ce jour.

L'absence de découverte s'explique probablement par deux facteurs :

- l'importance des surfaces à couvrir, qui demandent de nombreuses plongées pour permettre une bonne appréhension de la zone, ce qui n'est pas encore le cas ;
- le fort ensablement et envasement de toute la partie centrale de la baie, et d'une partie des zones proches des cotes, qui ne permet pas d'envisager un résultat rapide sans recours à des moyens de prospection électroniques. De ce point de vue, le secteur du Cap Gros, au nord de Port-Vendres, présente des fonds plus rocheux et a livré les années précédentes des indices de sites plus nombreux, car sans doute plus faciles à détecter.

A ce jour, étant donné les faibles résultats de la campagne de 2011 et de la campagne de 2012 objet du présent rapport, il est possible de clore les prospections sur le secteur de Paulilles, sans pour autant conclure à l'absence d'épave, étant donné les découvertes anciennes réalisées dans le secteur de Sainte-Catherine. Il sera toutefois pertinent de rouvrir la prospection dans ce secteur à l'aide d'une instrumentation électronique.

Il n'en est pas de même dans le secteur de Port-Vendres même, où les céramiques retrouvées laissent penser à la possibilité de poursuivre les recherches de manière visuelle.

Dans le secteur de Cerbère, il n'y a pas eu de recherche systématique et les premières incursions n'ont pas permis de livrer d'épave, mais l'essentiel du travail reste à réaliser.

Bibliographie

BRECHON BOUCHET 2009

Brechon Franck, Bouchet Eric, *A la recherche des épaves du Cap Béar*, ARESMAR, rapports de prospection 2009.

BRECHON BOUCHET 2010

Brechon Franck, Bouchet Eric, *Littoral du Languedoc-Roussillon, Port-Vendres*, rapport de prospection 2010.

BRECHON BOUCHET 2011

Brechon Franck, Bouchet Eric, *Anse de Paulilles (Port-Vendres –pyrénées-Orientales)*, rapport de prospection 2011.

CAG 66

Dir. Kotarba Jérôme, Castellvi Georges, Mazière Florent, *Carte archéologique de la Gaule Romaine, Les Pyrénées Orientales – 66*, Paris, 2007, p. 622 et ss.